Abouna

Mahamat-Saleh Haroun, 2002

Le regard-caméra

Le **regard caméra** est un terme de cinéma désignant le fait qu'un personnage regarde en direction de la caméra et en fixe l'objectif.

L'habitude au cinéma veut que les acteurs ne regardent pas la caméra. Cette convention est héritée du théâtre où les acteurs ne doivent pas regarder les spectateurs. Cela permet de préserver le réalisme de la narration.

Le regard caméra peut avoir plusieurs usages :

- prise de vue en caméra subjective (le spectateur s'identifie à la caméra) ;
- vue d'un miroir, d'un écran de surveillance vidéo ou d'un judas de porte ;
- interpellation du spectateur pour le prendre à témoin ;
- en fin de film, c'est aussi une façon de faire sortir le spectateur du film.

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

……

Jean-François Moreau
jmoreau3@ac-lyon.fr